



Dimanche 6 Février 2022
Dojo Patricia Chéreau
Rue du Saule Michaud
37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE



HORAIRES DE LA COMPÉTITION		
08h30	Briefing des coaches par le DTD	Kumité
08h30 - 08h50	Contrôle et pesée des catégories SENIORS et VETERANS MASCULINS + <i>équipes</i> , en kimono Contrôle et pesée des catégories SENIORS et VETERANS FEMININS + <i>équipes</i> , en kimono	
09h00	DEBUT DE LA COMPÉTITION ==> KUMITE	Kata
09h20 - 09h40 10h00 - 10h20	Contrôle et pesée de la catégorie JUNIORS & CADETS MASCULINS / FEMININS + <i>équipes</i> Contrôle et pesée de la catégorie MINIMES MASCULINS / FEMININS, en kimono	
12h30 - 12h50	Contrôle des catégories SENIORS et VETERANS MASCULINS, en kimono Contrôle des catégories SENIORS et VETERANS FEMININS, en kimono Contrôle des catégories <i>EQUIPES</i> SENIORS, en kimono	Kata
13h00-13h15	DEBUT DE LA COMPÉTITION ==> KATA	
13h10 - 13h30	Contrôle des catégories JUNIORS & CADETS MASCULINS / FEMININS + <i>équipes</i> , en kimono Contrôle de la catégorie MINIMES MASCULINS et FEMININS + <i>équipes</i> , en kimono	
Remise des médailles en fonction du déroulement de la compétition		

REGLEMENT

Pour participer à la compétition, les compétiteurs doivent impérativement pouvoir justifier de :

- * 2 licences, dont celle de la saison sportive en cours + **Passeport Sportif OBLIGATOIRE**
- * Autorisation parentale de participation à la compétition pour les mineurs
- * Carte Nationale d'Identité
- * Pack **complet** de protections personnelles rouges et bleues (casques, plastrons, protège-tibia, ...)
- * Ceintures de couleurs Rouge et Bleu

Les compétiteurs doivent se présenter à la table de contrôle, munis des documents ci-dessus.



Aucun matériel ne sera prêté sur place
Pas de buvette ni de restauration !

Les inscriptions sont à faire **par les clubs**, seulement sur Internet, avant le **jeudi 3 Février 2022** (<http://www.ffkcompetition.fr/>)

INFO COVID-19

A partir du 30 septembre 2021, toute personne de 12 ans et 2 mois ou plus (pratiquant, encadrant ou accompagnant) souhaitant accéder à un gymnase/dojo doit obligatoirement présenter le pass sanitaire. Les mineurs de moins de 12 ans et 2 mois peuvent librement accéder à la structure, sans présentation du pass sanitaire. Il est demandé de privilégier un seul accompagnateur pour respecter la distanciation faute de place dans les tribunes

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

N'hésitez pas à nous contacter : competition@cd37karate.com